

Cadre du mémoire technique

Annexe 2 au règlement de consultation

**MAPA 25-10**

**Acheteur :**

Agence de services et de paiement (ASP)

2, rue du Maupas

87040 LIMOGES cedex 1

|  |
| --- |
| **Objet de la consultation :** |
| **Gestion et conservation d’une partie des archives publiques de l’Agence de Services et de Paiement (ASP) pour le site de l’ASP situé à la Réunion** |

**Préambule**

**Le présent cadre de mémoire technique (CMT) est un document à compléter obligatoirement par les soumissionnaires et à joindre à l’offre.**

La production de ce cadre de mémoire technique complété est une exigence spécifiée au règlement de la consultation.

**La non production du présent cadre de mémoire technique complété, entraînera le rejet de l’offre.**

En effet, le présent cadre de mémoire technique a été élaboré spécifiquement pour cette consultation. Il a pour objet de donner toutes les indications utiles permettant d’apprécier la valeur technique de l’offre de chaque soumissionnaire, afin de procéder à l’évaluation et à la notation des critères selon le barème défini au règlement de la consultation.

Le présent cadre de mémoire technique, éventuellement adapté et précisé après mise au point du marché, sera contractualisé dans le cadre du marché. Les indications fournies sont opposables.

**Le plan du cadre de mémoire technique ci-dessous permettra au soumissionnaire d’expliciter et d’argumenter les atouts de son offre.**

**Le mémoire ne devra pas dépasser 30 pages. Le mémoire pourra être agrémenté d’une ou plusieurs annexes non incluses dans les 30 pages.**

**CADRE OBLIGATOIRE A COMPLETER PAR LES SOUMISSIONNAIRES**

**ET A JOINDRE A L’OFFRE**

**CRITERE 2 : VALEUR TECHNIQUE (40%)**

**SOUS-CRITERE N°2.1 – :** Mode d’organisation pour assurer les prestations : 6 points

* Description des transferts entre tiers-archiveurs, présentation de l’organisation mise en œuvre jusqu’à l’entrée dans l’inventaire
* Description de l’organisation proposée pour les versements effectués par les sites
* Description des solutions de structure d’inventaire et de saisie permettant de faciliter les recherches ultérieures
* Présentation de l’organisation mise en œuvre pour les prestations urgentes de demande de boîtes

**SOUS-CRITERE N°2.2** – Présentation de l’outil web : 4 points

* Description des fonctionnalités de l’outil (présentation des points forts de l’outil dans l’aide à la gestion des stocks d’archives et au suivi de l’inventaire, fourniture d’un profil de test…)
* Description des différents profils d’utilisateurs possibles
* Ergonomie

NB : Le critère 3 est noté via les informations transmises dans les annexes 2 et 3 du CCAP. Aucun élément supplémentaire n’est attendu dans le mémoire technique.